

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Marie-Lyne Thériault	Numéro de permis 2020081	Date d'inspection Le 12 mai 2021	
Nom de l'établissement Garderie La P'tite Récré		Numéro de téléphone (506) 838-4938	
Adresse 10 rue Rita Smith Saint-Basile NB E7C 1J8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, de l'aire de jeu extérieur (matériels et équipements), de la routine quotidienne et des dossiers administratifs tenus sur les lieux.  
Les enfants ont été jouer au parc de l'école, car c'est un mercredi pédagogique. Les enfants jouent à l'extérieur lors de ma visite et prennent leur collation à l'extérieur.

original signé par

**Pascale Dumont-Levesque**

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 mai 2021

Date

original signé par

**Marie-Lyne Thériault**

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 mai 2021

Date